

Communiqué de Presse

Patrick ALEXANIAN, conseiller général de Bagneux (92)

Bagneux le 14 novembre 2012.

Patrick ALEXANIAN, conseiller général de Bagneux (92), s'étonne des propos tenus par Patrick DEVEDJIAN, président du Conseil général des Hauts-de-Seine repris par le journal *le Parisien* du 14 novembre 2012, lors de la signature du contrat de développement territorial « Grand Paris Seine Ouest » (GPSO).

A cette occasion, le président du Conseil général des Hauts-de-Seine a déclaré en effet que « ce CDT pourrait être le seul à bénéficier des financements du conseil général ».

Patrick ALEXANIAN s'étonne de ces propos, alors que trois autres CDT qui concernent au moins 12 villes des Hauts-de-Seine vont être signés. C'est notamment le cas du CDT « Campus Sciences et Santé » dans lequel Bagneux est engagé et qui sera validé par le préfet le 30 novembre prochain.

Pour Patrick ALEXANIAN : *« Si le conseil général des Hauts-de-Seine s'engage dans le financement des projets liés aux CDT du département, c'est une bonne nouvelle. Mais il serait incompréhensible et inacceptable qu'il ne s'engage pas de la même manière dans tous les CDT du territoire des Hauts-de-Seine ».*

D'autres territoires des Hauts de Seine sont concernés, notamment dans le nord, avec les CDT « La Défense-Les Deux Seine » et « Boucle Nord Seine ».

Le contrat de développement territorial « Campus Sciences et Santé » sera soumis pour approbation au conseil municipal du 20 novembre à Bagneux. Un comité de pilotage avec le Préfet de Région est organisé le 30 novembre pour valider définitivement ce texte qui sera ensuite soumis à enquête publique au premier semestre 2013.

Contact presse :

Camille Grasset 01 42 31 68 48

camille.grasset@mairie-bagneux.fr